

SYNTHÈSE

Diagnostic du système alimentaire du Pays de l'Or

Projet alimentaire territorial de
l'Agglomération du Pays de l'Or

MAI
2023

COMMANDITÉ PAR
Agglomération
du Pays de l'Or

RÉALISÉE PAR
Let's Food



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS DE L'OR

EDITO

L'alimentation est l'une des composantes essentielles d'un territoire durable et attractif. C'est aussi un sujet de plus en plus prégnant pour de nombreux concitoyens. Grâce à la mobilisation des élus et des acteurs publics, associatifs et entreprises du territoire, nous avons pu appréhender et partager les enjeux du système alimentaire du Pays de l'Or, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux. Ce diagnostic constitue une base commune pour mener, ensemble, des actions cohérentes en faveur d'une alimentation saine et durable, de proximité, accessible au plus grand nombre, et cohérente avec les ambitions portées par la Stratégie agricole du territoire.

Stephan Rossignol, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Sensibilisation des habitants, développement des circuits courts de proximité, restauration collective durable, lutte contre la précarité alimentaire... de nombreux projets existent sur le territoire, menés par des acteurs variés. Réunis autour du Projet Alimentaire Territorial, nous pouvons aller encore plus loin pour répondre aux défis alimentaires d'aujourd'hui et de demain.

Sandrine Dubois Lambert, Vice-Présidente Vice-Présidente Enfance, Jeunesse, Restauration et Sports, référente du PAT

LE CONTEXTE TERRITORIAL

45 099 habitants

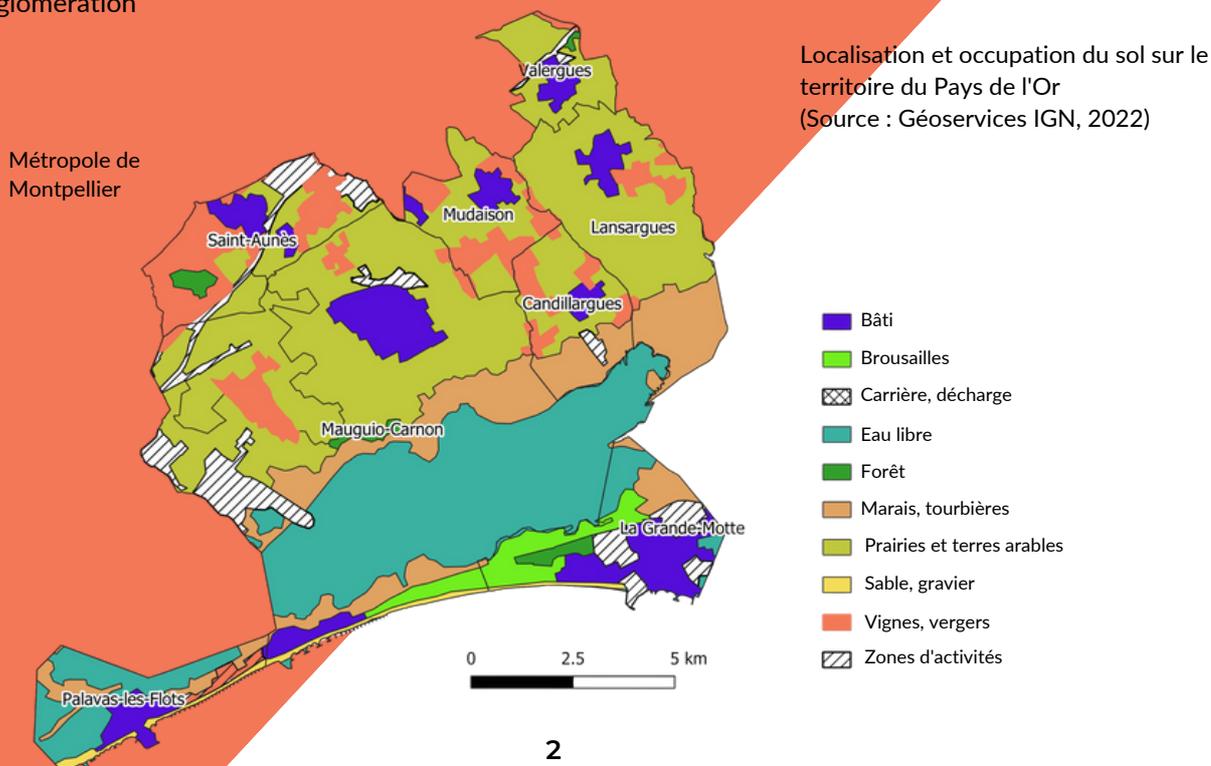
La surface agricole utile représente **46%** du territoire de l'agglomération

197 exploitations et une agriculture diversifiée : céréales, prairies, vignes, maraîchage et cultures fruitières

4 552 entreprises dont **87 %** dans le secteur tertiaire (notamment tourisme)

40% de la surface au sol du Pays de l'Or concernée par des mesures de protection (dont le milieu lagunaire)

24 300 résidences secondaires soit **51%** du parc de logements total de l'agglomération



#1 _ S'INTERROGER SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES HABITANTS !

ENJEU N°1 -

TOUT LE MONDE N'A PAS ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE SUR LE TERRITOIRE



➤ La précarité alimentaire augmente et les inégalités de revenus persistent :

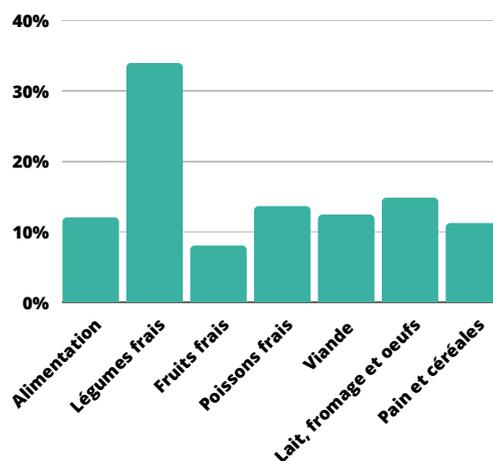
- 11,8 % de la population de l'agglomération vit sous le seuil de pauvreté (2019) et les prix alimentaires ont augmenté de 12% entre octobre 2021 et 2022 ;
- Le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire s'accroît ;
- L'approvisionnement en produits frais de qualité est de plus en plus difficile pour les structures d'aide alimentaire.

➤ La population est de plus en plus âgée, les problématiques d'isolement et de perte d'autonomie s'accroissent, limitant l'accès à une offre alimentaire diversifiée :

- 42% et 47% de la population a plus de 60 ans à Palavas-Les-Flots et La Grande Motte.

➤ La zone littorale est plus précaire et dispose d'une offre alimentaire moins diversifiée et moins accessible que le reste du territoire :

- 16% de pauvreté à Palavas-Les-Flots et 15% à La Grande Motte contre 11,8% sur l'Agglomération (2019).



Pourcentage d'augmentation des prix de l'alimentation entre octobre 2021 et octobre 2022 (Source : INSEE, 2022)

PISTES D'ACTION

COMMENT RENDRE ACCESSIBLE UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS ?

- Expérimenter des solutions solidaires innovantes, notamment inspirées de la sécurité sociale alimentaire qui s'appuient sur des circuits courts et de proximité ;
- Diversifier les circuits d'achat, notamment citoyens et solidaires et s'assurer de leur répartition équitable sur le territoire (groupements d'achats (type VRAC), épiceries sociales et solidaires, etc.)
- S'assurer de la qualité alimentaire dans toutes les actions d'accompagnement au bien vieillir.

LES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Ateliers "Mangeons Malin" - atelier pratique qui vise à donner les clés d'un régime alimentaire sain et abordable
CCAS de Manguio-Carnon, épicerie sociale "la Courte Échelle"

Le verger de La Fabrique Citoyenne (LFC) - Jardin partagé situé à Manguio-Carnon géré par l'association LFC et organisation d'ateliers d'initiation au jardinage

La Fabrique Citoyenne

ENJEU N°2 -

UNE POPULATION ENCORE PEU SENSIBILISÉE AUX ENJEUX D'UNE ALIMENTATION SAINES ET DURABLE

➤ Les lieux de vente proposant des produits sains et durables existent mais sont mal identifiés par les consommateurs :

1 point de vente alternatif à la distribution classique pour 2 641 habitants sur le territoire du Pays de l'Or (vente directe, boutiques de producteurs et épiceries).

➤ Les produits à faible valeur nutritionnelle sont de plus en plus valorisés chez les plus jeunes :

En France, le taux d'obésité chez les jeunes de 18-24 ans a quadruplé entre 1997 et 2020, atteignant 9,2%.

➤ Cuisiner des produits frais et de saison peut permettre de faire des économies mais nécessite du temps et des compétences :

- 55% des Héraultais estiment qu'avoir une alimentation saine coûte chère.
- La consommation de plats préparés progresse chaque année de 4,4 % depuis 1960 en France.

➤ Un gaspillage alimentaire important du fait d'un manque de sensibilisation, d'un manque de connaissance des techniques de conservation et d'une gestion des stocks inadéquat (ADEME, 2016).



PISTES D'ACTION

COMMENT ENCOURAGER DES HABITUDES ALIMENTAIRES SAINES ET DURABLES ?

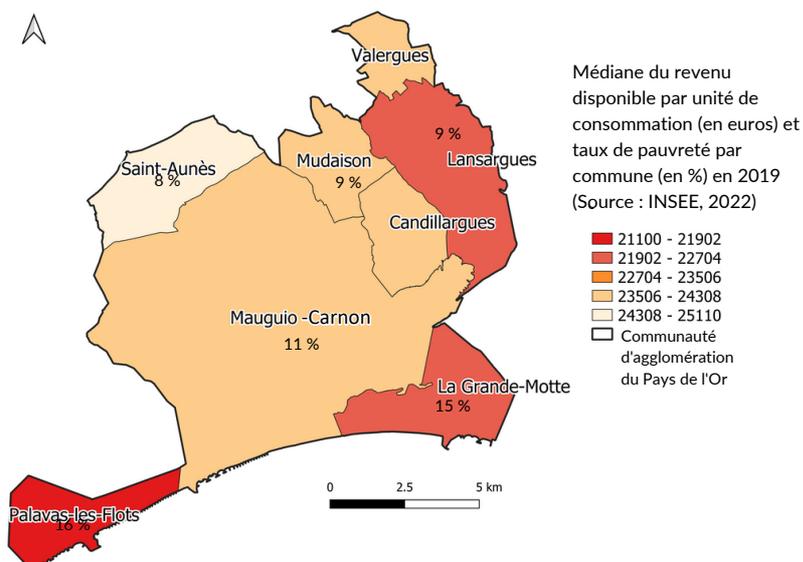
Faire connaître les points de vente en produits frais et de qualité, financièrement accessibles (points de vente directe, épicerie sociale et solidaire, etc.), faciliter l'accès aux formations et ateliers cuisine.

Renforcer les actions de sensibilisation et de prévention vers les publics encore peu ciblés (personnes âgées, petite enfance, adolescents, personnes précaires hors minimas sociaux).

ENJEU N°3 -

UN MANQUE DE COHÉSION SOCIALE AUTOUR DES ENJEUX DE L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

➤ Le territoire est marqué par d'importantes disparités socio-démographiques (niveaux de revenus, âges, culture, bassins de vie, populations intermittentes, etc.).

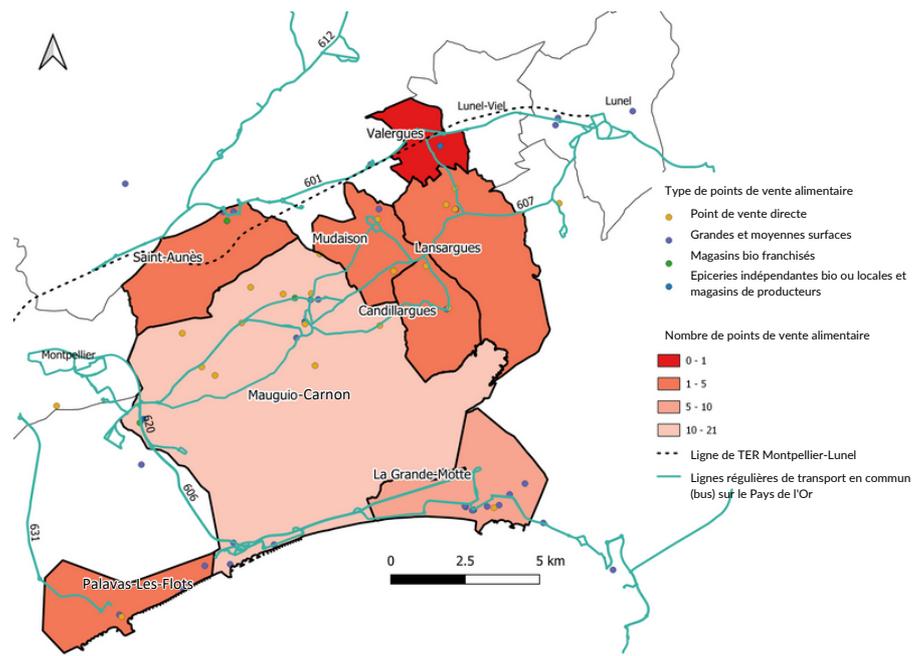




Le territoire est scindé par l'étang de l'Or qui rend plus difficiles les interactions entre le Nord, plus agricole et nourricier, et le Sud du territoire (pour les personnes non véhiculées, notamment âgées) :

- 85% de la population du littoral est véhiculée contre 97% sur le reste de l'Agglomération

Répartition des points alimentaires et offre en transports en commun sur le territoire du Pays de l'Or (Source : Open Data Occitanie, 2022 ; [Transport.data.gouv.fr](https://transport.data.gouv.fr), 2022 ; Googlemaps)



PISTES D'ACTION
COMMENT FAIRE DE L'ALIMENTATION UN VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE ?

- Multiplier les manifestations conviviales autour de l'alimentation, favorisant la rencontre et l'implication des citoyens de tous âges et de toutes origines sociales (ateliers, repas partagés, évènements, conférences etc.).
- Favoriser une culture alimentaire commune entre les différentes parties du territoire, en coopération avec les associations locales (patrimoine culinaire, lien entre terre et mer, partage des enjeux, etc.).



LES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Défi "Foyer à alimentation positive" - Mise au défi et sensibilisation de 30 foyers pendant 8 mois pour des habitudes alimentaires durables

CIVAM Bio34

Programme National Nutrition Santé - livret "alimentation équilibrée et gaspillage alimentaire", interventions d'une diététicienne dans les écoles, activités sportives et de sensibilisation sur les temps périscolaires, etc.

Agglomération du Pays de l'Or

#2 _ L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

ENJEU N°4 -

L'AGRICULTURE NOURRICIÈRE DU TERRITOIRE MENACÉE : LA SURFACE AGRICOLE ET LE NOMBRE DE FERMES DIMINUENT, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE S'ACCENTUE

➤ Les prix des terres augmentent tant qu'il devient extrêmement compliqué de démarrer une activité agricole

- Le prix médian de vente sur le Pays de l'Or est le plus élevé de toutes les intercommunalités du département : **2,82 €/m² en 2017** pour le foncier rural non bâti.

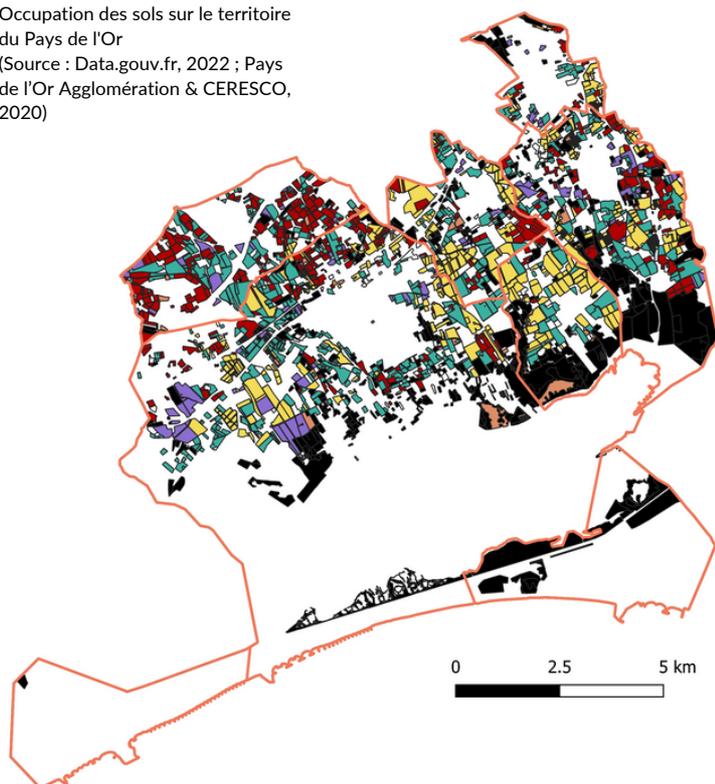
➤ Les fermiers partant à la retraite peinent à trouver un repreneur pour continuer l'activité

- En 2020, **46 %** des exploitations agricoles sont dirigées par un chef d'exploitation âgé de 60 ans ou plus (soit 34 % de la surface agricole).
- Parmi ces exploitants, seuls **8 %** connaissent d'ores et déjà leur(s) repreneur(s).

➤ Le réchauffement climatique menace la production nourricière locale du fait de la fréquence d'événements climatiques extrêmes (fortes pluies, sécheresses) et de l'augmentation du niveau de la mer.

- En Occitanie, le niveau de la mer augmente de **+3mm/an** depuis 2006.
- Sur le Pays de l'Or, **31%** de la surface agricole est irriguée.

Occupation des sols sur le territoire du Pays de l'Or
(Source : Data.gouv.fr, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020)



□ Délimitation communale

■ Fourrages et prairies

■ Céréales

■ Oléoprotéagineux

■ Fruits et légumes

■ Autres cultures

■ Vignes

□ Zones qui ne sont pas utilisées pour l'agriculture (étang, zones urbaines, friches, etc.)



PISTES D'ACTION

COMMENT FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE LOCALE NOURRICIÈRE ?

- Sensibiliser la jeune génération et encourager l'émergence de nouveaux modèles attractifs (structures de gestion collective, espaces-tests, par exemple).
- Renforcer les solutions d'intervention foncière limitant l'artificialisation des terres agricoles.

ENJEU N°5 -

LE TERRITOIRE MANQUE D'OUTILS POUR TRANSFORMER LA PRODUCTION ALIMENTAIRE LOCALE

- **Il existe de nombreuses unités de transformation agroalimentaire, notamment artisanales, dans les départements de l'Hérault et du Gard mais très peu sur le Pays de l'Or: pôle transformation du Marché d'Intérêt National de Montpellier, Lunel, Arles, etc.**
 - Sur le territoire intercommunal, le secteur de l'industrie représente seulement 5,8% du nombre d'entreprises.
- **Sur le territoire, il existe peu de dynamiques collectives de transformation agroalimentaire portées par des producteurs (type ateliers de transformation collectifs):**
 - les outils de conditionnement et transformation présents sur le Pays de l'Or ne correspondent pas aux besoins et capacités des petits producteurs en circuits courts.



LES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Schéma d'intervention foncière - Visé à déterminer les périmètres d'acquisition des pouvoirs publics (droit de préemption) en cas de vente, dans le but de protéger espaces naturels et agricoles

Conseil départemental de l'Hérault et du Conservatoire du Littoral

Une stratégie agricole intercommunale en cours de mise en oeuvre, intégrant planification foncière et accompagnement à la transmission et l'installation.

Agglomération du Pays de l'Or, communes, et partenaires

PISTES D'ACTION

COMMENT FACILITER LA VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX PAR LA TRANSFORMATION ?

Encourager la coopération interterritoriale pour mobiliser les producteurs et acteurs économiques autour de projets et solutions collectives, à des échelles géographiques et économiques pertinentes.

ENJEU N°6 -

LA PLACE DES PRODUITS LOCAUX RESTE MARGINALE DANS L'OFFRE DES COMMERCE ALIMENTAIRES ET DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

- **Les producteurs manquent de temps, de visibilité sur la demande et de capacités logistiques pour développer les circuits courts à destination des mangeurs du Pays de l'Or :**
 - En 2020, **37 %** des producteurs du Pays de l'Or vendent une part de leur production en circuit court, à destination du bassin de consommation métropolitain, du Pays de l'Or et des territoires voisins. En valeur, ces circuits concernent environ **10%** de la production.
- **Les petits commerces manquent de visibilité et de temps pour s'approvisionner davantage auprès des producteurs directement (multiplication des fournisseurs). Quant aux magasins de grande distribution du territoire, peu travaillent en direct avec les producteurs locaux de façon significative.**
- **L'essentiel des achats alimentaires ont lieu en grande et moyenne surface**
 - **74 %** des achats alimentaires réalisés sur le Pays de l'Or se font dans les super et hypermarchés.
 - Sur 100 € dépensés dans l'alimentation, le producteur capte en moyenne **10,9 €**, la distribution près de **24,2 €** (Observatoire des prix et des marges, 2022).

PISTES D'ACTION

COMMENT RENFORCER LA PLACE DES PRODUITS LOCAUX DANS LES COMMERCE ET CANTINES DU TERRITOIRE ?



- Faciliter la collaboration entre magasins et producteurs locaux : mise en relation, structuration de l'offre, soutien logistique, etc.
- Encourager l'émergence d'intermédiaires conscients proposant une offre diversifiée de produits locaux à prix accessibles (supermarchés participatifs, magasins de producteurs, etc.)
- Rendre plus visible l'offre locale dans les marchés de plein vent
- Mettre en réseau les acteurs de l'alimentation et du tourisme, afin de valoriser les ressources locales.

LES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Groupement d'intérêt économique et environnemental de 5 producteurs biologiques pour approvisionner la restauration collective

animé par le CIVAM Bio 34

Charte producteur-vendeur - charte éthique qui vise à identifier les produits cultivés sur le territoire et ceux qui viennent d'ailleurs sur les étals (engagement à proposer moins de 30 % de produits d'ailleurs)

Chambre d'agriculture de l'Hérault et Commune de Mauguio-Carnon

#3 _ LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE

ENJEU N°7 -

DES EFFORTS À POURSUIVRE AFIN DE LIMITER LES IMPACTS DU SECTEUR AGRICOLE SUR LES RESSOURCES EN EAU, LES SOLS ET LA BIODIVERSITÉ

➤ **6 communes sont classées vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole. Cela impacte la qualité des ressources en eau et la biodiversité aquatique de l'étang de l'Or.**

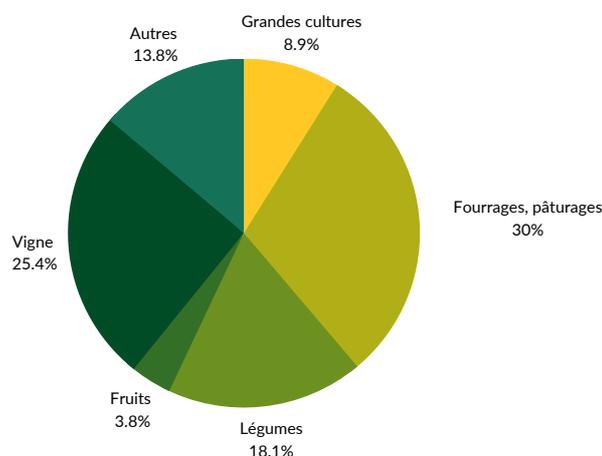
➤ **Entre 2010 et 2020, la surface agricole exploitée en bio a augmenté de 24,7% :**

- Les filières céréalières et arboricoles restent néanmoins peu concernées (appréhension des agriculteurs , changements techniques, marché...).

➤ **Une multiplication des labels et cahiers des charges professionnels, difficilement lisible par les consommateurs :**

- Terra Vitis, HVE, charte Sud Nature, Global Gap, Fruinet, etc.
- En parallèle, des allégations fréquentes sur le "raisonné" portées par les commerçants locaux sans label ni visibilité sur les pratiques pour le consommateur.

Répartition de la surface agricole utile exploitée en agriculture biologique sur le Pays de l'Or (Source : Agence Bio, 2021)



PISTES D'ACTION

COMMENT ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS DES MODÈLES DE PRODUCTION BIOLOGIQUE OU AGROÉCOLOGIQUE ?

- Renforcer les actions d'accompagnement auprès des producteurs et communiquer sur les dispositifs existants.
- Encourager la conversion des producteurs à l'agriculture biologique, notamment sur les zones de captage d'eau potable.
- Pérenniser les actions de sensibilisation des consommateurs aux enjeux environnementaux associés à l'agriculture et communiquer sur les points de vente de produits biologiques et agroécologiques financièrement plus accessibles (vente directe notamment).

LES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Programme d'actions de reconquête de la qualité de l'eau souterraine :

- **Acquisition foncière et remise en culture sous baux environnementaux**
- **Dispositif Agribio : soutien à la conversion en agriculture biologique**
- **Accompagnement des changements de pratiques agricoles : salon du machinisme alternatifs aux herbicides, conseil technique, etc.**

Agglomération du Pays de l'Or, Chambre d'agriculture 34, CIVAM Bio 34, Syndicat mixte de l'étang de l'Or, etc. »

ENJEU N°8 -

LES PRODUITS BIOLOGIQUES ET ISSUS DE L'AGROÉCOLOGIE SONT ENCORE MINORITAIRES DANS LES COMMERCES ALIMENTAIRES

➤ **La demande en produits biologiques ou issus de l'agroécologie reste encore limitée car ces derniers sont proposés à des prix peu attractifs dans les commerces les plus fréquentés :**

- En grande surface, un panier de 17 fruits et légumes biologiques coûte 25% plus cher qu'un panier de fruits et légumes conventionnels (UFC Que Choisir n°, 2022). Cet écart de prix s'explique certes par un différentiel de coût de production et de transformation, plus élevés en bio, mais aussi des surmarges pratiqués par les distributeurs (UFC Que Choisir n°694, 2019). Le différentiel n'est que de 9% entre un panier de fruits et légumes bio et conventionnel en circuit court.

➤ **Les producteurs biologiques manquent de temps et de capacités logistiques pour vendre à une multitude de points de vente locaux et rendre les produits bio et locaux accessibles à plus de consommateurs.**

PISTES D'ACTION

COMMENT RENFORCER LA PLACE DES PRODUITS DURABLES DANS LES COMMERCES DU TERRITOIRE ?

- Favoriser l'émergence de points de vente alimentaires proposant des produits biologiques locaux à prix accessibles (supermarchés coopératifs, groupements d'achat, AMAP, etc.).
- Proposer des outils de mise en relation entre producteurs biologiques et commerçants.

ENJEU N°9 -

LES TRANSFORMATEURS, DISTRIBUTEURS ET MANGEURS IMPACTENT L'ENVIRONNEMENT

➤ **Un gaspillage important à chaque étape de la chaîne alimentaire :**

- **10 millions de tonnes** de nourriture consommable gaspillés chaque année en France, soit l'équivalent de **150 kg/habitant/an**.
- Un gaspillage tout au long de la chaîne : **32%** en phase de production, **21%** en phase de transformation, **14%** en phase de distribution et **33%** en phase de consommation (soit **30 kg/an/personne**).

➤ **Nos habitudes alimentaires impactent l'environnement :**

- L'alimentation représente **22%** des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle française (3e poste le plus émetteur derrière le transport et le logement).
- La consommation de produits agro-alimentaires transformés représente **51%** des émissions liées à l'alimentation.

PISTES D'ACTION

COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT DES TRANSFORMATEURS ET DISTRIBUTEURS ?

- Encourager et accompagner la grande distribution et les unités de transformation dans leur transition vers des pratiques durables (solution de collecte et compostage des biodéchets, mise en relation avec des producteurs bio locaux, etc.)
- Informer et sensibiliser les mangeurs sur les impacts des achats et régimes alimentaires, et accompagner les pratiques antigaspi.

LES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Carreau des producteurs locaux et pôle de transformation -

Marché d'Intérêt National de Montpellier Méditerranée Métropole -

34 aires de compostage de quartier, en pied d'immeuble et en établissement sur le territoire

Service Environnement de l'Agglomération du Pays de l'Or

Magasin de producteurs "Locavorium", 100% circuit court et local à Mauguio-Carnon

VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

GROUPE DE TRAVAIL INTERNE

- Le groupe de travail interservices sur l'agriculture au sein de l'Agglomération, actif depuis 2016, se saisit de la question alimentaire et favorise les collaborations pour un projet alimentaire territorial (PAT) et des politiques publiques cohérentes.
- Une animatrice du PAT au sein de l'Agglomération du Pays de l'Or.

COMITÉ DE PILOTAGE

- En 2022, un comité de pilotage du PAT a été créé.
- 86 membres : services et élus de l'Agglomération, acteurs socio-professionnels du territoire, Département, Région ainsi que les associations partenaires.
- Réunion 2 fois par an pour définir les orientations du PAT et faire le suivi des actions.

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

- Ouverts à tous les acteurs du territoire qui interviennent sur l'alimentation ou souhaitent le faire, ces groupes thématiques visent à mutualiser les connaissances des acteurs sur l'alimentation, les mettre en perspective et en débat, et créer du lien entre structures.
- Entre mars 2022 et mai 2023, 6 réunions thématiques ont été organisées, avec 78 participants différents issus de 35 organisations/institutions.

VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL CONSOLIDÉ

Actions sectorielles portées par l'Agglomération (en faveur d'une agriculture durable ou encore d'une meilleure gestion des biodéchets sur le territoire).

2011 _ 2021



Diagnostic de durabilité du système alimentaire du Pays de l'Or, réalisé par l'Association Let's Food.

oct 2022 _ avril 2023

Approfondissement des orientations et pistes d'action.

mai _ juillet 2023

Rencontres de l'alimentation #2 - Finalisation du plan d'action et de la gouvernance du PAT.

novembre 2023

2021



Financement et labellisation de niveau 1 (« émergence ») du PAT par le Programme National pour l'Alimentation (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire).

mars 2022

Lancement du **Plan d'action 2022-2023** appuyé par le Plan de Relance

octobre 2023

avril 2023
Rencontres de l'alimentation #1 - Mise en débat du diagnostic et des pistes d'action.

Réunion du comité de pilotage - V1 du plan d'action et proposition d'un schéma de gouvernance.

... Vers une gouvernance partagée et une labellisation de niveau 2.

En savoir plus :

- Diagnostic complet de durabilité du système alimentaire du Pays de l'Or, Let's Food, 2023.
- <http://www.paysdelor.fr>



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT